

Votants : 83  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 31 mars 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 11 avril 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 avril 2017

### DECHETS MENAGERS – CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNAUTAIRE ENTRE LA CAN ET LE SMITED POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS RESIDUELS

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Carole BRUNETEAU à Alain BAUDIN, Christelle CHASSAGNE à Jeanine BARBOTIN, Pascal DUFORSTEL à Stéphane PIERRON, Gérard GIBAUT à Sylvie DEBOEUF, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Guillaume JUIN à Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Elodie TRUONG à Josiane METAYER, Michel VEDIE à Adrien PROUST

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Michel SIMON, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORSTEL, Gérard GIBAUT, Alain GRIPPON, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 AVRIL 2017**

### **DECHETS MENAGERS – CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNAUTAIRE ENTRE LA CAN ET LE SMITED POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS RESIDUELS**

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN et le SMITED ont mené ces derniers mois des discussions visant à la recherche de l'utilité publique par la mise en commun de moyens de traitement des Ordures Ménagères Résiduelles, dans le but de répondre aux attentes de la loi sur la transition énergétique.

La CAN ne disposant pas encore de ses propres outils de traitement des déchets, il y a un intérêt technico-économique à expérimenter une mise en commun avec ceux du SMITED.

D'un commun accord, une convention d'entente intercommunale est proposée pour une période de 5 années civiles, à compter de sa transmission au contrôle de légalité jusqu'au 31/12/2021, pour permettre aux élus de la CAN de participer aux débats sur l'évolution du Tri Mécano Biologique, visant à valoriser encore plus d'ordures ménagères résiduelles,

Elle prévoit un apport par année civile de 4 800 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (soit moins de 20% des activités concernées par la coopération comme l'exige la loi) vers le Tri Mécano Biologique du SMITED, à un tarif de traitement voté tous les ans par le conseil syndical du SMITED et dont le détail est précisé dans la convention.

A l'issue des cinq années, la CAN conservera la possibilité de se positionner sur une participation ou non à de futurs investissements :

- soit sous la forme d'une nouvelle convention d'entente intercommunale permettant à chaque collectivité de conserver sa compétence traitement,

- soit sous la forme d'un transfert de cette compétence par adhésion au SMITED,

- la CAN pourra également, à l'issue de cette convention d'entente intercommunale, cesser librement sa collaboration avec le SMITED, au cas où elle n'y trouverait plus d'utilité.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le projet de convention,

- Autoriser le Président à signer la présente convention et tout document nécessaire à son exécution,
- Désigner les élus représentants la CAN au sein des Conférences de suivi de la Convention d'entente :
  - Monsieur Philippe MAUFFREY
  - Monsieur Claude ROULLEAU
  - Monsieur Dominique SIX

**Motion adoptée par 66 voix Pour et 16 voix Contre, Abstention : 1.**

Pour : 66  
Contre : 16  
Abstention : 1  
Non participé : 0

**Philippe MAUFFREY**

**Vice-Président Délégué**